

5.1 - REVENUS ET SALAIRES

5.1.4 Niveaux de vie, inégalités et taux de pauvreté

En 2010, un Réunionnais sur deux a un niveau de vie inférieur à 1 070 euros par mois ; soit 31 % de moins que le niveau de vie médian métropolitain. Le niveau de vie tient compte de la composition du ménage et des économies d'échelles réalisées. Il est calculé par unité de consommation (UC).

À La Réunion et en France métropolitaine, les plus aisés ont des niveaux de vie proches : 10 % des Réunionnais vivent avec plus de 2 720 euros par mois et par UC (2 830 euros en Métropole). Les plus modestes en revanche ont des niveaux de vie bien plus faibles à La Réunion : 10 % des Réunionnais ont un niveau de vie inférieur à 540 euros par mois contre 850 euros en Métropole (D1). Les inégalités sont donc plus prononcées à La Réunion. Le rapport interdécile (D9/D1) est de 5,0 contre 3,3 en France métropolitaine.

En 2010, 343 000 Réunionnais vivent avec moins de 935 euros par mois et par unité de consommation (UC), qui correspond au seuil de pauvreté national. Ainsi, 42,0 % des Réunionnais sont en situation de pauvreté contre 13,7 % des Métropolitains. La moitié de ces personnes pauvres vivent à La Réunion avec moins de 692 euros par mois et par UC.

La pauvreté touche avant tout les familles monoparentales et les familles nombreuses. De ce fait, un enfant sur deux, soit 128 000 enfants, sont en situation de pauvreté à La Réunion. La situation des parents sur le marché du travail influe fortement sur le niveau de vie du ménage. Lorsqu'aucun parent n'est en emploi, neuf enfants sur dix sont en situation de pauvreté.

Entre 2007 et 2010, les niveaux de vie progressent à La Réunion pour l'ensemble de la population, sauf pour les plus aisés. Le niveau de vie médian s'accroît de 11 % en

euros constants, soit nettement plus qu'en France métropolitaine (+ 2,7 %). Les salaires contribuent le plus à cette progression, particulièrement pour les personnes ayant des niveaux de vie intermédiaires proches du seuil de pauvreté.

Cette croissance des niveaux de vie réunionnais se traduit par une baisse du taux de pauvreté entre 2007 et 2010 : il diminue de 4,5 points en 3 ans. Les inégalités diminuent également mais sont toujours plus fortes qu'en France métropolitaine. ■

Définitions

Déciles : les neuf déciles séparent la distribution des niveaux de vie en dix parts égales : le 1^{er} décile (D1) sépare les 10 % les plus modestes du reste de la population. Le niveau de vie médian correspond au 5^e décile.

Unités de consommation (UC) : voir définition au chapitre 5.1.2.

Niveau de vie : il correspond à l'ensemble des ressources du ménage divisé par le nombre d'unité de consommation (UC), de façon à pouvoir comparer les revenus d'individus vivant dans des ménages de composition différente. Les ressources du ménage prennent en compte l'ensemble des revenus de ses membres, après redistribution, c'est-à-dire après prise en compte des prestations sociales et paiement des impôts directs.

Revenu médian : revenu au-dessous duquel se situent la moitié des revenus.

Seuil de pauvreté : il correspond à 60 % du niveau de vie médian (935 euros mensuel par unité de consommation). Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de pauvreté : proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Intensité de la pauvreté : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet écart est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté. Il est calculé de la manière suivante : (seuil de pauvreté - niveau de vie médian de la population pauvre) / seuil de pauvreté.

Pour en savoir plus

- Actif N., Patenotte T., « Les niveaux de vie en 2010 - Malgré la crise, les revenus ont continué d'augmenter », Insee Partenaires n° 23, juillet 2013.

Déciles de niveau de vie¹ en 2010

en euros par mois

	La Réunion	France métropolitaine ²
D1	540	850
Médiane (D5)	1 070	1 560
D9	2 720	2 830
Seuil de pauvreté	935	

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

1. Le 1^{er} décile (D1) correspond au niveau de vie au-dessous duquel vit 90 % de la population. D5 est le niveau de vie médian, 50 % de la population vit au-dessus. 10 % de la population a un niveau de vie supérieur au 9^e décile (D9).

2. Les données de France métropolitaine ont été recalculées hors revenus financiers non imposables pour être comparées à celles de La Réunion.

Note de lecture : 10 % de la population réunionnaise a un niveau de vie inférieur à 540 euros par mois.

Indicateurs de pauvreté et d'inégalité

	La Réunion		France métropolitaine	
	2007	2010	2007	2010
Seuil à 60 % de la médiane				
Nombre de pauvres (en milliers)	364	343	7 753	8 327
Taux de pauvreté (en %)	46,5	42,0	13,0	13,7
Seuil de pauvreté (euros 2010/mois)	911	935	911	935
Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros 2010/mois) ..	667	692	742	760
Intensité de la pauvreté (en %)	27,1	26,0	18,5	18,7
Rapport inter-déciles				
D9/D1	5,4	5,0	3,2	3,3
D9/D5	2,8	2,5	1,8	1,8
D5/D1	1,9	2,0	1,8	1,8

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).

Niveau de vie et pauvreté des enfants selon la situation des parents sur le marché du travail

	Niveau de vie médian en euros par mois	Taux de pauvreté des enfants en %	Enfants pauvres	
			Nombre	Répartition en %
Parents en couple				
2 actifs occupés	1 700	12	7 770	6
1 seul actif occupé	1 000	44	31 120	24
Aucun actif occupé	600	89	29 580	23
Parent isolé				
Actif occupé	1 050	38	9 410	7
Chômeur ou inactif	700	89	47 910	38
Autres types de ménages				
	1 250	26	2 280	2
Ensemble	935	50	128 070	100

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS).